

## Compte-rendu de la CAPL des Adjoints Administratifs du CMG de Rennes :

### Un avancement au compte-goutte !

# CAPL des Adjoints Administratifs CMG de Rennes

Cette CAPL, dont le principal point à l'ordre du jour était l'avancement de grade au titre de l'année 2018, s'est déroulée le 21 mars 2018. La présidence était assurée par M. Pascal-Hervé DANIEL, directeur du CMG.

#### A l'ordre du jour :

- 1- Approbation du procès-verbal de la CAPL du 09 février 2017 et du 21 septembre 2017.
- 2- Examen d'une demande de prolongation de stage.
- 3- Examen d'une demande de titularisation.
- 4- Examen d'une requête en révision de RTS.
- 5- Examen des travaux d'avancement au grade d'AAP2 et AAP1, au titre de 2018.

#### Déroulé de séance suivant l'ordre du jour :

- 1- Les deux procès-verbaux des précédentes CAPL ont été approuvés à l'unanimité.
- 2- Prolongation de stage : La demande prolongation de stage a été approuvée au cours de cette séance.
- 3- Demande de titularisation : Le seul dossier présenté a trouvé une issue favorable.
- 4- Révision de RTS : Le Président estime que la réglementation ne permet pas de traiter les demandes de révision de RTS.
- 5- Avancement de grade 2018 :

Pour rappel, les taux d'avancement pour le passage en AAP1 ne sont que de 9% pour 2018 et 2019, au lieu de 20% les années précédentes. Ils sont donc quasiment divisés par deux, ce qui constitue une perte très importante du nombre d'avancement !

**La CGT ne peut que dénoncer ces décisions dont les agents sont victimes. Ce ne sont donc que 90 avancements qui ont été prononcés en AAP1 et 25 en AAP2.**

				TOTAL
2017	106 passages en AAP1	81 passages en AAP2	23 passages en AA1	210
2018	90 passages en AAP1	25 passages en AAP2	Suppression du grade d'AA2 avec le PPCR	115
<b>Différence</b>	<b>-16</b>	<b>-56</b>		<b>-95</b>

**En une seule année, c'est donc 95 avancements qui sont perdus** pour les adjoints administratifs, sur le seul périmètre du CMG de Rennes.

La **CGT** ne peut que dénoncer cette situation. Si l'administration veut faire des économies, ce n'est sûrement pas sur les avancements des adjoints administratifs, qui faut-il le rappeler, ont des salaires au ras des pâquerettes et des perspectives de déroulements de carrière qui n'en portent que le nom.

- ✓ Après le gel du point d'indice,
- ✓ L'augmentation des cotisations retraite,
- ✓ L'augmentation de la CSG de 1,7%,
- ✓ La réintroduction du jour de carence.



**Les fonctionnaires en ont ras le bol de servir de variable d'ajustement et de subir une fois de plus la baisse de leur pouvoir d'achat.**

La **CGT** n'a pas signé le PPCR dont les conséquences négatives se font ressentir avec notamment la baisse du nombre d'avancements au travers de la fusion des grades d'AA1 et AAP2.

## La CGT revendique :

- **Le dégel du point d'indice,**
- **Le retrait du jour de carence,**
- **L'intégration à 100% des primes et indemnités dans le calcul de la pension de retraite,**
- **Des taux d'avancement de haut niveau,**
- **La mise en place d'un véritable déroulement de carrière pour toutes et tous.**

La prochaine CAPL est programmée le 11 octobre 2018, avec à l'ordre du jour l'avancement de grade, au titre de l'année 2019.

Vos élus en CAPL : Sylvie Kerbérenes et Nathalie Gaudin

